

DIRECTION DE SANTÉ
PUBLIQUE DE LA
MONTÉRÉGIE

**BILAN DE LA CAMPAGNE DE
VACCINATION CONTRE LA GRIPPE EN
MONTÉRÉGIE 2021-2022**

Propager
LA SANTÉ

Auteurs

Valérie Lavoie, agente de planification, de programmation et de recherche
Vanessa Paré, agente de planification, de programmation et de recherche

Collaborateurs

Dre Madelaine Duclos, médecin-conseil
Dre Yen-Giang Bui, médecin-conseil
Catherine Guimond, assistante infirmière-chef
Stéphane Désy, technicien en administration

Mise en page et révision linguistique

Marisa Thammavongsa, agente administrative

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Reproduction ou téléchargement autorisé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales avec mention de la source : Paré, V. (2023). *Bilan de la campagne de vaccination contre la grippe en Montérégie 2021-2022*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 9 p.

© Tous droits réservés

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 2022

1255, rue Beauregard, Longueuil (Québec) J4K 2M3

Téléphone : 450 928-6777 ▪ Télécopieur : 450 679-6443

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	i
1. FAITS SAILLANTS.....	2
2. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2021-2022	3

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Distribution par CISSS du nombre de doses administrées du vaccin contre la grippe par les CISSS et hors CISSS à des personnes vaccinées dans la communauté (1) Montérégie	3
Figure 2. Pourcentage des doses administrées du vaccin contre la grippe par lieu de vaccination Montérégie 2020-2021	4
Figure 3. Pourcentage des doses administrées du vaccin contre la grippe par lieu de vaccination Montérégie 2019-2020 comparé à 2020-2021	4
Figure 4. Distribution par CISSS du nombre de doses administrées du vaccin contre la grippe par les CISSS et hors CISSS à des personnes de 6 mois et plus ayant une maladie chronique	5
Figure 5. Estimation des couvertures vaccinales contre la grippe parmi les personnes considérées à risque Montérégie et Québec 2020-2021.....	6
Figure 6. Estimation de la couverture vaccinale ⁽¹⁾ contre la grippe (en %) chez les résidents des CHSLD publics et privés ⁽²⁾ , selon le CISSS Montérégie de 2016-2017 à 2020-2021.....	7

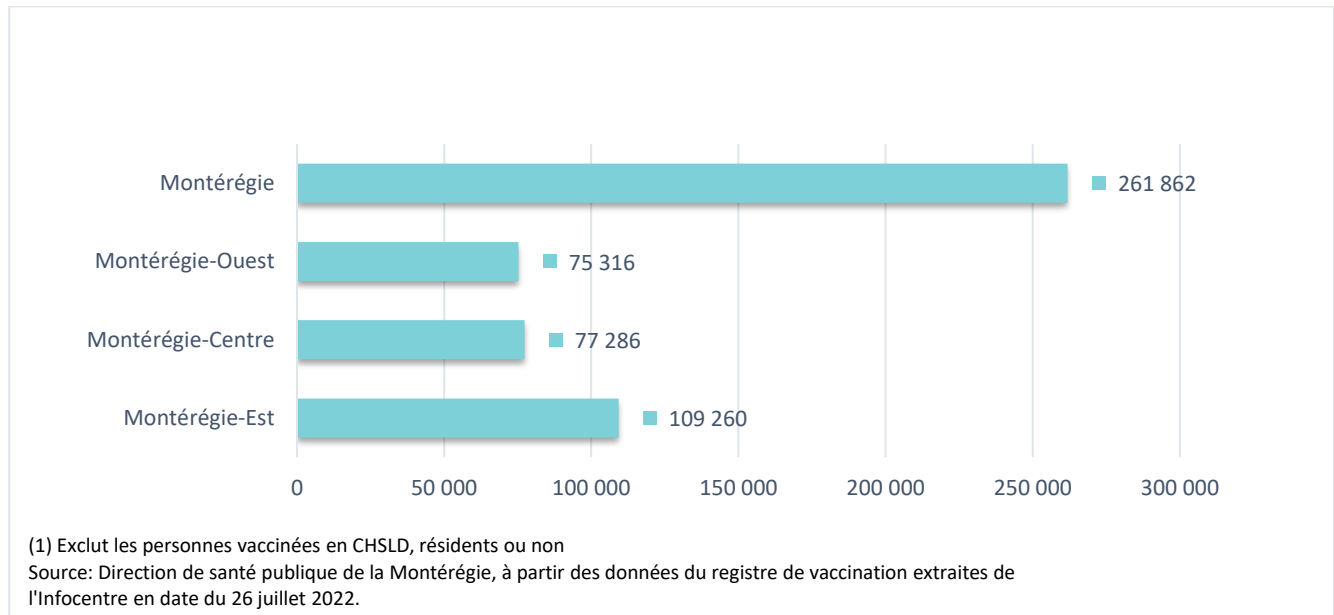
1. FAITS SAILLANTS

- Le nombre de doses administrées du vaccin contre la grippe demeure en hausse par rapport à la campagne 2019-2020.
- La *Loi sur la Santé publique* oblige les sites ayant une entente de service concernant la gestion des vaccins avec la DSPu à saisir les doses administrées au registre de vaccination; près de 91,0 % d'entre eux se sont acquittés de cette obligation.
- La proportion des doses du vaccin contre la grippe administrées à des personnes atteintes de maladies chroniques est de 25,7 %; chez les femmes enceintes, elle est de 0,5 %.
- La couverture vaccinale des personnes âgées de 75 ans et plus est estimée à près de 59,3 %.
- La couverture vaccinale des résidents en CHSLD augmente pour la première fois au cours des cinq dernières années.

2. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2021-2022

Durant la campagne de vaccination contre la grippe 2021-2022, le nombre de doses administrées du vaccin est passé de 274 187 doses en 2020-2021 à 261 862 doses (Fig. 1). Cela demeure néanmoins une hausse de 22,3 % par rapport à la campagne prépandémique la plus récente de 2019-2020.

Figure 1. Distribution par CISSS du nombre de doses administrées du vaccin contre la grippe par les CISSS et hors CISSS à des personnes vaccinées dans la communauté (1) Montérégie 2021-2022



Les données ne sont pas disponibles pour 16 sites de vaccination hors-CISSS, qui ont reçu de la Direction de santé publique (DSPu) 3 085 doses du vaccin contre la grippe au total, soit 1,1 % des doses distribuées dans l'ensemble de la Montérégie.

La répartition des doses administrées par type de lieu de vaccination est présentée dans les graphiques ci-dessous (Fig. 2 et Fig. 3), nous continuons de voir une augmentation au niveau des pharmacies.

Figure 2. Pourcentage des doses administrées du vaccin contre la grippe par lieu de vaccination Montérégie 2021-2022

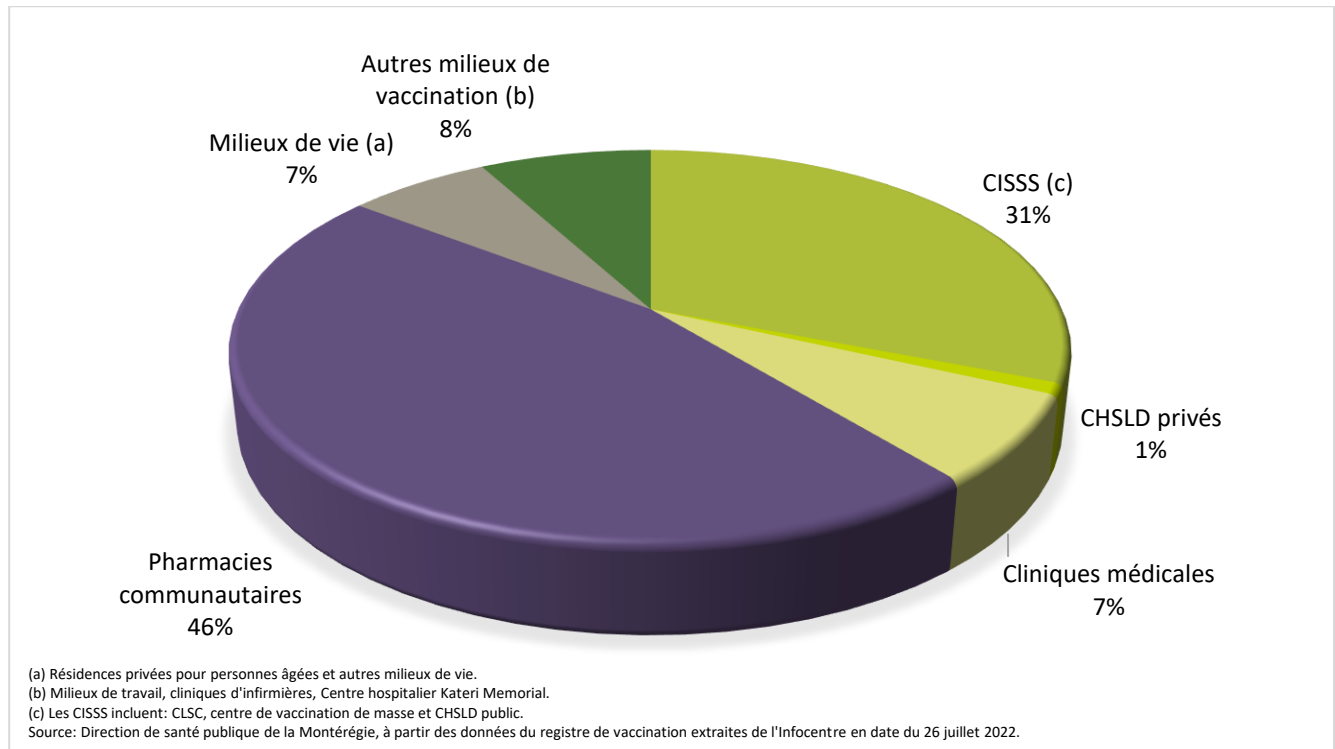
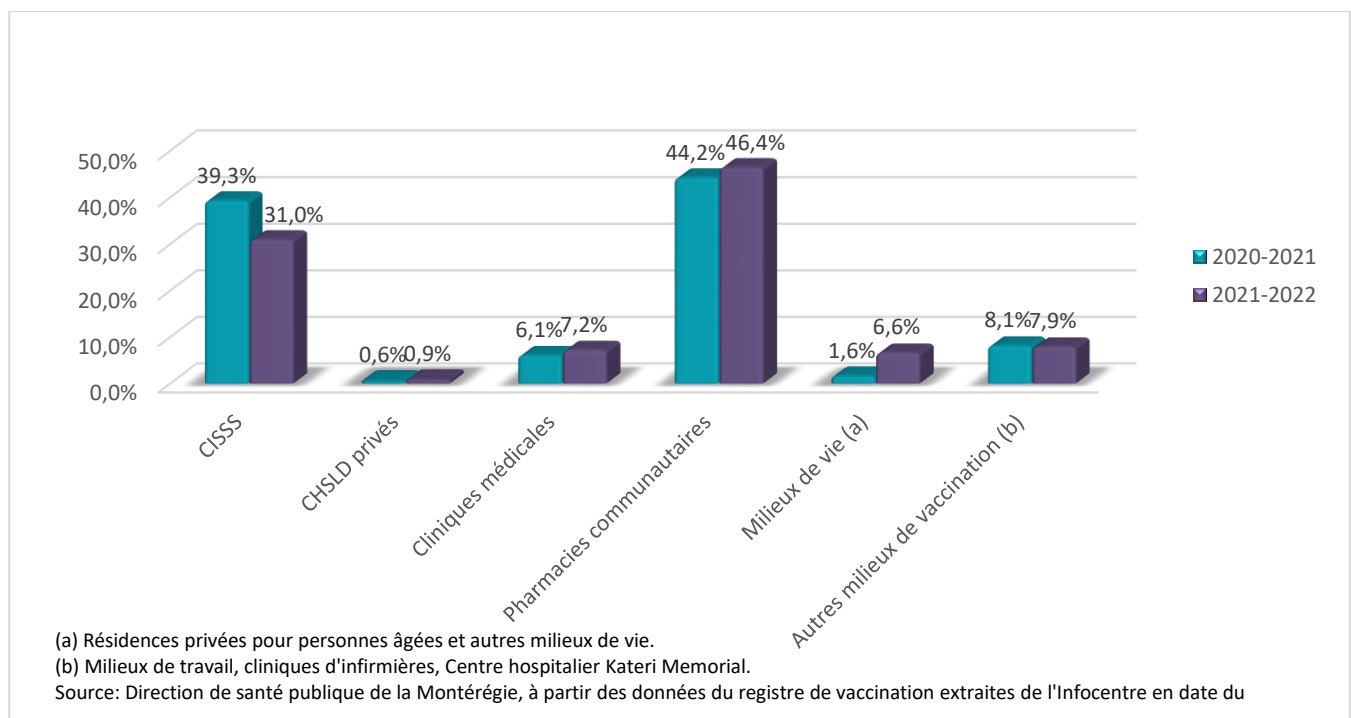


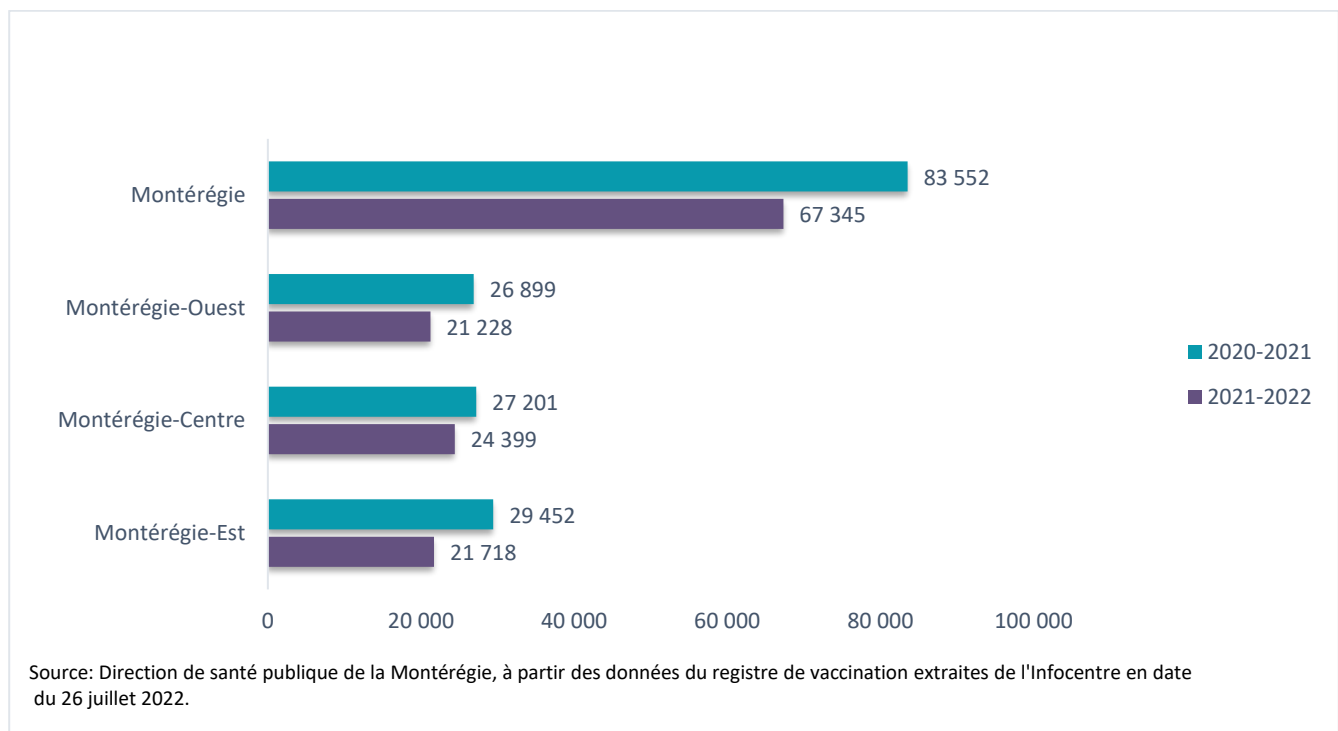
Figure 3. Pourcentage des doses administrées du vaccin contre la grippe par lieu de vaccination Montérégie 2020-2021 comparé à 2021-2022



Du total des doses du vaccin distribuées dans la région, la plupart ont été saisies au registre de vaccination du Québec, une nette amélioration depuis 2019-2020¹, attribuable au suivi effectué par le DSPu auprès des différents sites de vaccination n'ayant pas rempli cette obligation. En effet, depuis décembre 2018, cette saisie est obligatoire pour tout vaccin administré au Québec, et ce, en vertu de la *Loi sur la Santé publique*. Pour la saison grippale 2021-2022, cette obligation² a été remplie par près de 91,0 % des sites ayant une entente sur la gestion des vaccins avec la DSPu (73,0 % en 2019-2020, info non disponible en 2020-2021).

D'après les données disponibles, 67 345 doses (25,7 %) ont été administrées à des personnes âgées de 6 mois et plus atteintes d'une maladie chronique (43,0 % en CISSS et 57,0 % dans les sites hors CISSS) (Fig. 4).

Figure 4. Distribution par CISSS du nombre de doses administrées du vaccin contre la grippe par les CISSS et hors CISSS à des personnes de 6 mois et plus ayant une maladie chronique, Montérégie de 2020-2021 à 2021-2022



Chez les femmes enceintes, ce sont 1 379 doses qui ont été administrées (0,5 %), soit 51,7 % en CISSS et 48,3 % dans les sites hors-CISSS. On constate donc que la proportion des femmes enceintes et des malades chroniques vaccinés dans les milieux hors-CISSS est importante et que celle en CISSS a diminué. En effet, 80,5 % de ces femmes se faisaient vacciner en CISSS en 2019-2020 et 62,1 % en 2020-2021.

¹ Nous n'avons pas ces informations pour la campagne 2020-2021

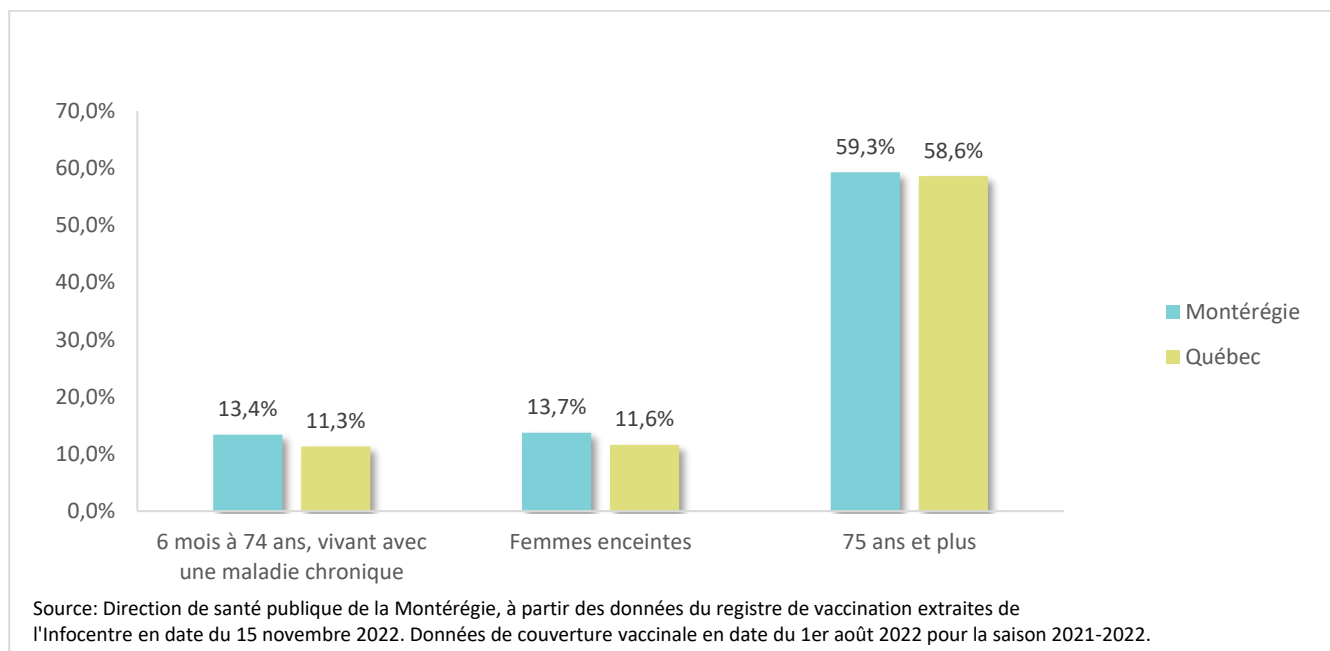
² Dans le réseau hors CISSS, la saison 2019-2020 était la première application de cette obligation pour le vaccin contre la grippe

La figure 5 illustre la couverture vaccinale chez les personnes considérées à risque. La couverture vaccinale de la population âgée de 6 mois à 74 ans atteinte d'une maladie chronique est estimée à 13,4 % en Montérégie comparativement à 11,3 % pour l'ensemble du Québec. Chez les femmes enceintes, elle est estimée à 13,7 % pour la région et 11,6 % pour l'ensemble du Québec³.

La couverture vaccinale de la population âgée de 75 ans et plus est quant à elle estimée à près de 59,3 % en Montérégie comparativement à près de 58,6 % pour l'ensemble du Québec.

Ces données de couverture vaccinale pourraient ne pas refléter avec précision la situation qui prévalait au cours de la saison influenza en raison des populations estimées pour le calcul qui ne tiennent compte que du nombre d'individus inscrits au registre. Les personnes inscrites à ce registre sont celles ayant été vaccinées au moins une fois. Toutes les personnes n'ayant jamais été vaccinées n'y figurent donc pas.

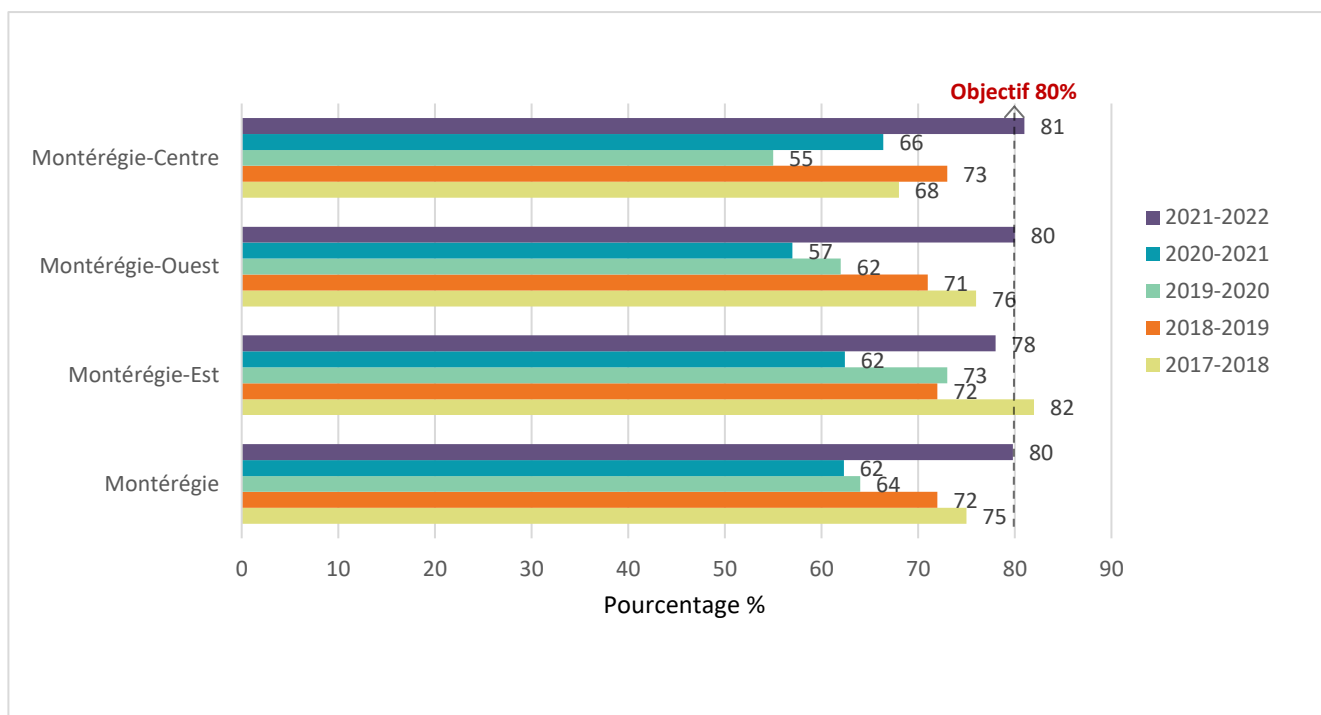
Figure 5. Estimation des couvertures vaccinales contre la grippe parmi les personnes considérées à risque Montérégie et Québec 2021-2022



³ Données de couverture vaccinale en date du 1^{er} août 2022 pour la saison 2021-2022. Données extraites le 15 novembre 2022

L'estimation de la couverture vaccinale des résidents en CHSLD publics et privés, conventionnés ou non⁴, augmente pour la première fois au cours des cinq dernières années. En effet, entre 2017-2018 et 2020-2021, les couvertures sont passées de 75,0 % à 62,3 %, puis en 2021-2022, elles sont augmentées à 79,8 % (Fig. 6), soit tout près de l'objectif de 80,0 %. Dans l'ensemble du Québec, cette couverture vaccinale en fonction du nombre de résidents est de 75,3 %.

Figure 6. Estimation de la couverture vaccinale (*) contre la grippe (en %) chez les résidents des CHSLD publics et privés (), selon le CISSS Montérégie de 2017-2018 à 2021-2022**



(*) Les vaccins administrés entre le 15 octobre et le 15 décembre de la saison sont considérés dans les calculs. Les données de population utilisées pour le calcul de la couverture vaccinale en CHSLD correspondent au nombre de lits inscrit au permis selon le fichier des établissements (M02) et non au nombre de résidents durant la période. Un lit peut avoir été occupé par plus d'un résident au cours de la période et ainsi amener une légère surestimation de la couverture vaccinale.

(**) Inclus les CHSLD privés conventionnés ou non.

Source: Direction de santé publique de la Montérégie, à partir des données du registre de vaccination extraites de l'Infocentre en date du 26 juillet 2022

⁴ Pour estimer cette couverture, on comptabilise les vaccins administrés entre le 15 octobre et le 15 décembre de la saison grippale.



**Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre**

Québec

